

## **Ecole élémentaire publique**

64120 Beyrie sur Joyeuse

TEL : 05 59 65 76 71

### **Compte rendu de la réunion du conseil d'école**

**du lundi 1<sup>er</sup> juillet à 18 h**

Etaient présents :

- M Dublanc, maire
- Mme Lannemayou, adjointe au maire
- Mme Belleau, chargée de l'école
- Mme Breil, représentante des parents d'élèves.
- Mme Sallaberry, représentante des parents d'élèves
- Mme Moras, représentante des parents d'élèves
- Mme Ribeyrol, enseignante
- Mme Berhouet-Larre, directrice et enseignante

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

#### **Point n°1 : bilan des activités pédagogiques**

Deux grands projets ont été menés cette année en lien avec l'environnement et le développement durable. Les parents ont pu en voir l'aboutissement lors de la fête de l'école du vendredi 28 juin.

Le premier a concerné tous les enfants de l'école et a été mis en place avec l'aide de la CAPB : il s'agissait d'un projet artistique sur le thème de l'eau. La fresque réalisée avec une artiste landaise Aude Samut, alias Alabama, en témoigne sous le préau.

Le deuxième n'a concerné que les CE CM. La classe a participé à l'Eco Parlement des Jeunes, un projet proposé par le CPIE. Trois actions ont été mises en place, des articles dans le journal « La Feuille » ont été écrits.

Les élèves de maternelle CP ont réalisé deux sorties au bord de l'eau avec une animatrice du CPIE, Manon pour observer la faune et la flore aquatiques. Les GS CP sont allés à la piscine au mois de mai et juin.

Une protection des arbres et arbustes de la haie est demandée par la directrice. La classe des grands postulera en janvier prochain à un projet du CPIE afin de continuer la démarche engagée.

#### **Point n°2 : bilan du projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble)**

Ce projet, envoyé en janvier au service concerné, n'a donné lieu à aucun retour. Le financement de la peinture, du matériel d'Aude sera donc à prendre en charge par la mairie (et/ou l'APE). La sortie en bus à St Goin des CE CM a, du coup, été financée par l'APE. La valise de livres des CM « Protéger la planète » a été payée par l'OCCE. D'autres jeux et livres n'ont donc pas été achetés.

#### **Point n°3 : bilan des comptes de l'OCCE (coopérative scolaire)**

Il reste 444, 59 euros sur le compte.

#### **Point n°4 : rentrée 2024**

Les effectifs seront les suivants : 20 élèves pour la classe des maternelles CP, 28 élèves pour celle des CE CM. Les effectifs de la classe de Mme Ribeyrol augmenteront en cours d'année (à partir de janvier) avec l'arrivée des élèves de TPS. Les conditions d'inscription demeurent les mêmes pour les enfants nés en 2022 (les TPS) : leur inscription n'est possible qu'à partir de janvier, la propreté est exigée.

Il devient très compliqué d'enseigner dans les locaux actuels avec des effectifs aussi élevés. Toutes les pièces de l'école sont utilisées. Une discussion aura lieu avec monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale afin de voir ce qui peut être envisagé durant les prochaines années. La fin des travaux concernant la nouvelle cantine est prévue en janvier 2025.

Les enseignantes souhaiteraient s'équiper en matériel spécialisé afin de favoriser le travail de tous : casques anti bruit...

Une demande de service civique a été faite par la directrice pour la rentrée prochaine. Elle a été transmise aux services de l'Education nationale. L'école souhaiterait accueillir un jeune volontaire, entre 16 et 25 ans, pour assurer la mission suivante : participer au fonctionnement de l'école primaire et accompagner des actions ou projets artistiques, culturels et sportifs. participer au fonctionnement de l'école primaire, et accompagner des actions ou projets artistiques, cul des petits : 8 h 45 11 h 45 13 h 30 16

#### **Point n°5 : questions diverses**

Certains parents souhaitent que les menus de la cantine leur soient communiqués.

#### **Signature des personnes présentes**

M. Dublang  


Mme Sallaberry

Mme Lannemayou  


Mme Moras

Mme Belleau  


Mme Ribeyrol

Mme Breil

Mme Berhouet-Larre